

# VERTIKAL-FLEX PRO GM 100

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

## → DÉSIGNATION

### REVÊTEMENT ORGANIQUE SOUPLE ET IMPERMÉABLE (APPARENCE ENDUIT) TRÈS RICHE EN RÉSINE DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS ÉPAIS STRUCTURÉS

Revêtement de finition souple du système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX** à base de résines acryliques à double réticulation conforme au DTU 42.1 et à la norme NF EN 1062-1.

FINITION : **ASPECT GRAINS MOYENS / GRANITÉ MOYEN**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

## → CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NFT 34-722 - Classe I1 à I4

AFNOR NF EN 1062-1 : G<sub>3</sub>E<sub>5</sub>S<sub>4</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>2</sub>à<sub>5</sub>C<sub>0</sub>

## → CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,74 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 80 %
- Taux volumique d'extrait sec : 65 %

## → DESTINATION

### EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

### DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

## → ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

## → RÉGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 4 g/L COV.

## → ASSURANCE

**VERTIKAL-FLEX PRO GM 100** est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



## → PROPRIÉTÉS

- Excellente résistance à la fissuration, y compris à basse température, souple et évite le retour du faïençage, des microfissures et des fissures.
- Revêtement d'aspect décoratif, apparence enduit, élimine les légers défauts de planéité du support.
- Imperméable aux pluies battantes et excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Couche de finition moins encrassante que les systèmes classiques.
- Aspect grains moyens mat grâce à sa formulation à base de charges minérales.

## → MISE EN OEUVRE

### PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42.1 et à notre cahier des charges avant l'application des primaires **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

### DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

### APPLICATION

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Se référer au fascicule "Descriptif du système d'imperméabilité et d'étanchéité", paragraphe 1 "Travaux neufs ou de rénovations".
- Mise en oeuvre à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR (ou similaire).
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.
- Dans le cas d'une forte pollution industrielle ou végétale environnante, il est recommandé d'ajouter au **VERTIKAL-FLEX PRO GM 100** l'additif **VERTIKAL ANTIBACT** et bien malaxer avant application. Voir dosage dans Fiche Technique **VERTIKAL ANTIBACT** à l'onglet COMPLÉMENTS.

### CONSOMMATION

- 2,2 à 2,4 kg/m<sup>2</sup>.
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité du support.

### SÉCHAGE (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 8 heures.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur [www.vertikal.fr](http://www.vertikal.fr)).

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

**Important :** Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en oeuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

